

Bulletin de l'ACDEAULF

l'association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française

Mot du président

La plus récente journée d'étude organisée par l'ACDEAULF, tenue le 30 octobre dernier à Montréal, a porté sur « La formation non créditée dans une perspective de l'apprentissage tout au long de la vie : quel rôle pour les universités ? ». Cet évènement, qui a regroupé de nombreux participants, a permis d'aborder, à l'aide d'exemples concrets, différentes problématiques liées à la présence des universités dans le champ de la formation continue non créditée.

Le panel, composé d'intervenants connus provenant du milieu universitaire, du milieu des ordres professionnels et du milieu syndical, était fort relevé. Qu'il me soit permis de remercier chacun des panélistes pour nous avoir offert des présentations de grande qualité, d'un intérêt et d'une pertinence indéniables, qui nous ont appris beaucoup sur les défis et les écueils que pose l'implication des universités dans ce champ d'activité. Ces présentations sont abordées de façon plus particulière ailleurs dans le présent bulletin, et les textes seront déposés très prochainement sur le site de l'ACDEAULF.

Dès la soirée d'ouverture, les participants ont été mis en appétit par la conférence de notre collègue Carol Landry de l'Université Laval qui a dressé un portrait de

l'offre de formation non créditée de plusieurs universités canadiennes et québécoises, à partir de l'analyse de leurs sites web, pour en dégager les caractéristiques essentielles et les principales thématiques. Il en ressort globalement que l'offre de formation non créditée représente une part très marginale (moins de 1 %) de l'ensemble de l'offre totale de formation des universités. Et encore, il importe de préciser qu'il est question d'offre de formation et non d'activités de formation dûment réalisées.

L'exemple de l'ÉNAP, présenté le lendemain par notre collègue Michel Boisclair, apparaît un peu comme une exception, en ce sens que les activités de formation non créditée semblent correspondre à une proportion notable de l'ensemble des activités de cet établissement. L'École a mis en place une direction des services aux organisations, dotée de ressources relativement importantes, qui a développé une approche partenariale, de même qu'une démarche et des outils lui permettant de répondre aux attentes et aux besoins des individus et des organisations. Mais pour demeurer viable, le service doit générer un volume d'activités très élevé. Il convient de souligner que l'ÉNAP est un établissement de type « mono disciplinaire » œuvrant

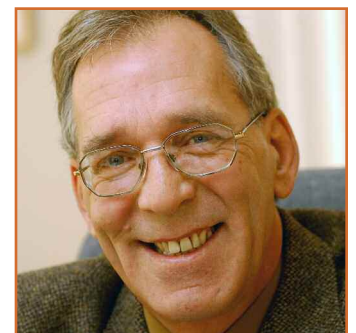
dans le champ de la gestion et de l'administration, uniquement aux cycles supérieurs et, dans une large mesure, en formation continue.

Voilà qui tend à confirmer ce que plusieurs soupçonnaient déjà, à savoir :

- 1) que l'offre de formation non créditée ne représente qu'une part infime de l'offre de formation globale des universités;
- 2) que l'offre répond aux besoins circonscrits des entreprises en termes de formation et qui se situent, au plan universitaire, dans une très forte proportion, dans le domaine de la gestion au sens large. Dans l'ensemble, la présence des universités dans le champ de la formation non créditée est ressortie comme étant opportune et pertinente; cependant, il n'est pas apparu que chacune puisse y développer d'emblée un créneau viable à long terme.

Jean-Marc Boudrias

Président



Si l'ACDEAULF vous intéresse : www.acdeaulf.ca

Voici le nouveau Bulletin de l'ACDEAULF, où vous trouverez les dernières nouvelles sur la formation continue au niveau universitaire. Un tour d'horizon du domaine, ce qui s'y passe. L'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF) fait la promotion de la qualité, l'accessibilité et l'adaptation de la formation offerte aux adultes en milieu universitaire francophone canadien depuis 1965.

Compte rendu de la Journée d'étude de l'ACDEAULF

La formation non créditée dans une perspective de l'apprentissage tout au long de la vie : quel rôle pour les universités ?

Les universités

À partir des sites web des principales universités canadiennes, M. Carol Landry, de l'Université Laval, a fait ressortir les principales caractéristiques et certaines tendances de l'offre de formation universitaire non créditée (FUNC). Pendant les 15 premiers jours d'octobre, il a analysé les sites web des unités de formation continue et des facultés de génie et de gestion. Il a d'abord retenu les universités de langue française du Québec, ainsi que celles des provinces voisines, de Moncton et d'Ottawa. De même que McGill et Concordia. Au Québec, les six universités francophones qui offrent 90 % de la formation non créditée sont : Laval, Montréal (HEC, Polytechnique, FEP), ÉNAP, ÉTS, UQAM et Sherbrooke. Ce sont des universités de grande taille, situées dans des milieux où il y a un potentiel en termes de marché, de demande et de ressources

La formation

L'offre de formation universitaire non créditée comprend des programmes et des formations publiques ou séminaires d'un ou deux jours. Les programmes durent de 5 à 18 jours et comportent des objectifs et plusieurs

modules. Les domaines de formation les plus importants sont par ordre d'importance : gestion, génie, communication, psychologie, arts et droit. Sur cinq universités (Laval, UQAM, ÉNAP, HEC et Polytechnique), la proportion des activités donnée par les professeurs varie de 5 % à 79 % de l'ensemble. La formation se déroule souvent en duo avec un invité, un consultant, un chef d'entreprise, combinant ainsi théorie et pratique. En général, il n'y a pas d'évaluation mais dans les programmes, il y a souvent des travaux qui sont évalués, donnant accès à des examens menant à l'accréditation ou à la certification professionnelle. Le problème majeur, c'est que la possibilité d'une reconnaissance des acquis (RAC), pour la formation créditée est très rare.

Cette formation non créditée doit s'autofinancer car il n'y a aucune subvention du ministère de l'Éducation. Les programmes durent de 5 à 18 jours et coûtent entre

1 800 \$ à 15 000 \$. Ce type de formation s'adresse principalement aux corporations, aux grandes et moyennes entreprises, au secteur public et parapublic, aux ordres professionnels et aux associations mais peu aux individus. Les conditions d'admission sont assez ouvertes, mais parfois très spécifiques, notamment à propos de l'exigence de l'expérience. Ainsi, on ne demande pas nécessairement de DEC, mais plutôt d'être membre d'une association professionnelle par exemple.

Sommaire

- « [Compte rendu de la Journée d'étude de l'ACDEAULF](#)
- « [En vue d'une loi sur la formation continue en Suisse](#)
- « [1^{er} Forum de la formation tout au long de la vie](#)
- « [Rencontre de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie](#)
- « [L'ICÉA anime un atelier à la CONFINTEA VI](#)
- « [Mise à jour de la transférabilité des crédits au Canada](#)
- « [La FAE contre la réforme au secteur de l'éducation des adultes](#)
- « [D'autres avantages à l'évaluation et la reconnaissance des acquis](#)
- « [Un spécial 40^e anniversaire pour la revue Éducation permanente](#)
- « [L'autoroute perdue de l'apprentissage chez les adultes](#)
- « [Documents préparatoires à la 35^e Conférence générale de l'UNESCO](#)
- « [Table ronde ministérielle sur l'éducation à l'UNESCO](#)
- « [Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur](#)

Compte rendu de la Journée d'étude de l'ACDEAULF (suite) 03

La spécificité de certaines universités

Aux universités d'Ottawa et de Moncton, la formation publique est semblable à celle offerte par les universités du Québec, mais il y a beaucoup plus de programmes. Si l'Université McGill en propose peu, celle de Concordia a une offre impressionnante : 200 modules de 20 heures en différents formats (en présence, à distance, intensive, etc). Par ailleurs, si on compare l'offre de formation des universités à celles des entreprises privées, CFC et Technologia par exemple, il ressort que le domaine de l'administration est aussi celui le plus visé. Les entreprises privées

se démarquent toutefois par une formation publique plus diversifiée, plus pointue, plus technique et pratique. Les universités offrent cependant plus de programmes de formation non créditée.

M. Landry conclut en avançant que les universités ont un rôle à jouer en formation non créditée. Cependant, trois conditions lui semblent essentielles. Dans la perspective de « l'apprentissage tout au long de la vie » il faut faire en sorte, comme le recommande le Conseil supérieur de l'Éducation, d'élargir la portée de la nouvelle Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue et du Plan d'action afférent afin d'y

associer les collèges et les universités. De plus, par l'intermédiaire de la CRÉPUQ, les universités doivent se donner des critères définissant le champ de la formation non créditée et ses normes communes de reconnaissance. Finalement, que les facultés, départe-



De gauche à droite : Gisèle Barnabé (Collège universitaire de Saint-Boniface), Jean-Pierre Bécharde (HEC), Carol Landry (Laval), Jean-Marc Boudrias (Montréal), Danielle Paquette (TÉLUQ), Léon-Gérald Ferland (UQAM), Josée Deschênes (Sherbrooke), Nadine Le Gal (Pôle universitaire des Basses-Laurentides).

ments et syndicats reconnaissent la formation non créditée comme une composante de la tâche régulière des professeurs.

Traits marquants des exposés des conférenciers invités

La plupart des conférenciers s'attendent à ce que les universités offrent une formation non créditée. Ils insistent sur les partenariats entre les dispensateurs de formation non créditée (ÉNAP, universités, TÉLUQ) et leurs clients (entreprises, ministères, ordres professionnels, FTQ). Chez la majorité des institutions représentées ici, il y a une tendance vers l'offre d'une formation sur mesure et en partenariat plutôt qu'une formation toute faite. Pour

l'ÉNAP, la base concrète du partenariat est de partir d'un besoin exprimé par le client, de le valider à plusieurs étapes, avant d'offrir la formation.

Une nouvelle approche

Tous les conférenciers préconisent une nouvelle approche centrée sur l'apprenant, en formation non créditée. À la FTQ, on pratique l'approche par l'expérience depuis 1974. Les conférenciers parlent tantôt d'approche située, centrée sur l'apprenant, d'approche intégrée, d'approche par compétence, ou encore à partir de l'expérience. Ces expressions semblent qualifier la même stratégie. Les approches prônées par les différents conférenciers relèvent des mêmes principes de base, andragogiques. Ils sont vieux de 30 ans mais ça n'atterrit pas dans la formation des maîtres. Ces derniers ne sont pas formés pour enseigner en partant des apprenants. Il y a de la résistance à l'intérieur de l'université quant à cette approche.

Les adultes veulent apprendre par leurs propres moyens. À la FTQ par exemple, la formation part de ce que sont les adultes et de leur expertise. On bâtit le contenu à partir de l'expérience des gens. Depuis 2001, à l'ÉNAP, il y a une nouvelle direction des services aux organisations (DSO), plus centrée sur les besoins des organisations et des apprenants. On s'oriente vers une approche intégrée : « parlez-nous de ce dont vous avez besoin et on va vous dire comment on peut vous aider ».

Critiques envers les universités

Quelles sont les critiques formulées envers les universités ? M^{me} Esther Désilets (FTQ) parle d'un décalage des universités au niveau des approches pédagogiques. Comment développer un partenariat plus poussé qu'un service avec les universités ? Il faut que ce soit en fonction de la pédagogie que la FTQ a développée, dans une recherche commune et une reconnaissance de leur approche.

Pour M. Jean-François Thuot (CIQ), les enjeux en formation continue sont d'une part de développer l'approche par compétence. D'autre part, s'assurer que les établissements d'enseignement vont adapter

leur manière de faire car les ordres professionnels n'ont pas nécessairement besoin d'une formation créditée.

La réponse des universités est de donner une formation créditée plutôt qu'une réponse adaptée à des besoins variables, ce qui cause lourdeur et confrontation.

Il faut penser un nouveau modèle de formation sur mesure. Pour répondre aux besoins variés et changeants des



De gauche à droite : Esther Désilets (FTQ), Jean-François Thuot (Conseil interprofessionnel du Québec), Pierre Doray, animateur (UQAM), Michel Umbriaco (TÉLUQ), Henri Boudreault (UQAM), Michel Boisclair (ÉNAP).

organisations, il faut être capable de travailler en phase, en partenariat avec les clients, du début jusqu'à la

fin du processus. Les savoirs doivent obligatoirement être transformés, être traduits. Il est aussi nécessaire de développer un vocabulaire commun.

Un partenariat sera possible entre les universités et les milieux communautaire et syndical quand les gens vont se retrouver dans l'approche andragogique. Les conférenciers souhaitent une meilleure collaboration avec les universités, un échange véritable, une adaptation à leur approche. Ils s'entendent sur la nécessité d'offrir une formation non-créditée aux employés, mais plusieurs ont parlé de la nécessité d'aborder la reconnaissance des formations non créditées (RAC).

À noter que les montages Power Point des exposés se trouvent sur le site web de l'ACDEAULF : www.acdeaulf.ca

Actualités internationales**En vue d'une loi sur la formation continue en Suisse**

Le 4 novembre 2009, le Conseil fédéral suisse adoptait un rapport sur la formation continue, élaboré par le Département fédéral de l'économie (DFE). On y indique les principes directeurs d'une nouvelle politique en matière de formation continue, en replaçant cette dernière dans le contexte global de la formation. Le Conseil fédéral a chargé le DFE de constituer une commission d'experts, afin d'élaborer d'ici 2011, un projet de loi sur la formation continue, pour consulta-

tion. L'objectif visé est une loi-cadre qui renforce la responsabilité personnelle face à l'apprentissage tout au long de la vie, améliore l'égalité des chances quant à l'accès à la formation continue et assure la cohérence dans la législation fédérale. Cette loi aura pour objet la formation non formelle.

www.evd.admin.ch/aktuell/00120/index.html?lang=fr&msgid=29908

En marge de la CONFINTEA VI

1^{er} Forum de la formation tout au long de la vie

Cet événement, organisé par le Comité mondial pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (Cmef), a été retenu par l'UNESCO en tant que Rencontre internationale thématique dans le cadre de la CONFINTEA VI. Il s'est déroulé à Paris les 28 et 29 octobre derniers sous le thème : Face aux mutations contemporaines, que deviennent l'éducation et la formation ? L'objectif était d'interroger les systèmes d'éducation et de formation tout au long de la vie et de valoriser les pratiques innovantes dans différentes régions du monde. On s'est penché notamment sur le concept d'éducation et formation tout au long de la vie, son analyse et ses perspectives.

Pour les communications présentées lors de l'événement et plus :

www.forummondialftlv.org

Rencontre de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie

Les 10 et 11 septembre derniers, l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) organisait une rencontre consultative dans le but de faire le point sur le programme de la CONFINTEA VI, d'explorer des mécanismes de suivi efficaces de cette

Conférence. On y a aussi présenté et discuté le Rapport Global sur l'Éducation et l'Apprentissage des Adultes (GRALE).

En anglais seulement :

www.icae2.org/files/328.pdf

L'ICÉA anime un atelier à la CONFINTEA VI

L'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) est l'une des 29 organisations retenues par la CONFINTEA VI pour y animer un atelier, celui ayant pour thème : Lever les obstacles à la participation : une condition d'effectivité du droit à l'éducation tout au long de la vie. Cette participation représente pour l'Institut une occasion précieuse de faire valoir l'intérêt, pour les États, d'adopter des stratégies nationales d'accessibilité. Lesquelles devraient considérer l'éducation des adultes dans sa dimension transversale et s'attaquer aux obstacles auxquels font face les adultes apprenants. Dans la mesure où l'ensemble des ateliers devient une plateforme de développement de politiques d'orientation et d'actions, ce que l'ICÉA exposera à la CONFINTEA VI sera pris en compte dans l'élaboration de normes de référence concernant l'éducation des adultes. Les recommandations de l'ICÉA vont donc faire partie du document final de la conférence, du cadre d'action adopté.

education.cdeacf.ca/archives.php?quoi=actualite&actu=3369

Actualités canadiennes

Mise à jour de la transférabilité des crédits au Canada

Le Rapport du Groupe de travail du CMEC (Conseil des ministres de l'Éducation du Canada) sur la transférabilité des crédits, entre les collèges et les universités de même qu'entre les provinces et territoires, a été produit en avril 2009. Chaque année, les membres de ce groupe de travail rendent compte de la mise en œuvre des principes ministériels, des activités, du cadre d'action et des domaines prioritaires.

La Déclaration ministérielle du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) sur la transférabilité des crédits a récemment été revue

et modifiée, puis approuvée par tous les ministres au cours de l'été 2009. Elle énonce les attentes à ce sujet, à l'intention des établissements, de la population étudiante et des gouvernements.

Déclaration ministérielle du CMEC et Rapport du Groupe de travail du CMEC sur la transférabilité des crédits :

www.cmec.ca/Pages/Default_fr.aspx

Actualités québécoises

La FAE contre la réforme au secteur de l'éducation des adultes

Le 12 novembre dernier, dans un avis sur la question, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) demande à son tour que la réforme au secteur de l'éducation des adultes ne soit pas appliquée et que cessent les expérimentations et les formations en cours. Les enseignants ne souhaitent pas voir le secteur de l'éducation des adultes bouleversé par une réforme qui a échoué au secteur de la formation générale des jeunes, ce qui aurait des impacts majeurs sur la qualité

de l'éducation. Ils croient qu'il est irréaliste, voire impossible de concilier les approches pédagogiques imposées par la réforme avec les réalités vécues par les étudiants fréquentant le secteur de l'éducation des adultes. Cela constituerait selon eux un gaspillage des ressources humaines et financières.

www.newswire.ca/fr/releases/archive/November2009/12/c8380.html

Publications

Un spécial 40^e anniversaire pour la revue *Éducation permanente*

Pour souligner son 40^e anniversaire, la revue française *Éducation permanente* produit un numéro spécial offrant des textes passés et actuels afin d'alimenter la réflexion sur l'avenir. On y trouve aussi une table ronde sur les métamorphoses de l'idée d'éducation permanente. D'autres articles sont rassemblés autour de deux thèmes illustrant les évolutions profondes qui ont marqué les pratiques et les recherches : « apprentissage » et « formation et action ». L'éducation permanente est plus que jamais une idée d'avenir.

www.education-permanente.fr/public/articles/articles.php?id_revue=1698

Brèves

D'autres avantages à l'évaluation et la reconnaissance des acquis

Monsieur Phil Davison croit que le concept d'évaluation et de reconnaissance des acquis (ÉRA) comporte des avantages, allant de la promotion d'une société d'apprenants à la réduction de pénuries de main-d'œuvre causées par la décroissance de la population canadienne. C'est ce qui ressort de l'ouvrage « L'ÉRA, une approche basée sur les atouts afin d'augmenter la participation à l'apprentissage chez les adultes : points de vue d'utilisateurs, de fournisseurs de services et de parties prenantes ».

Ce rapport de recherche montre comment l'évaluation et la reconnaissance des acquis stimule l'apprentissage tout au long de la vie. L'auteur relate les expériences de récents utilisateurs d'ÉRA, d'éducateurs, de représentants du gouvernement, de conseillers d'orientation professionnelle et de travailleurs en ressources humaines. Il formule aussi des recommandations pour améliorer les pratiques et les politiques en matière d'ÉRA.

Rapport en anglais seulement :

www.ccl-cca.ca/CCL/AboutCCL/KnowledgeCentres/AdultLearning/OurWork/UnderstandPLAR.htm?Language=FR

L'autoroute perdue de l'apprentissage chez les adultes

Carte routière de « l'autoroute perdue » de l'apprentissage chez les adultes : le legs du Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes (CSAAd), tel est le titre du rapport rétrospectif de ce centre fermé le 6 juillet dernier faute de subventions. Ce document, de Renée R. Davie et Kathleen Flanagan, publié en juin par le Conseil canadien sur l'apprentissage, répertorie les travaux du CSAAd, les documente ainsi que l'histoire du centre. On a aussi

voulu partager les expériences d'apprentissage et s'assurer que ses travaux demeurent accessibles dans l'avenir.

Le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes fut créé pour devenir un point de référence nationale et une ressource clé pour les activités d'apprentissage chez les adultes. Ceci face à l'inexistence d'une tribune nationale de concertation en matière d'apprentissage chez les adultes au

Canada et à l'absence totale de coordination dans ces programmes. Pendant quatre ans, le CSAAd a documenté et testé le mécanisme complexe recouvrant une variété d'apprentissage formel et informel, et ce tout au long de la vie. Il a ainsi favorisé les échanges dans quatre domaines clés, dont l'évaluation et la reconnaissance des acquis.

www.ccl-cca.ca/CCL/AboutCCL/KnowledgeCentres/AdultLearning/OurWork/Legacy.htm?Language=FR

Documents préparatoires à la 35^e Conférence générale de l'UNESCO

Deux documents d'information préparatoires à la 35^e Conférence générale de l'UNESCO sur l'éducation, tenue du 6 au 23 octobre 2009, retiennent l'attention. Le premier, « Vers une vision holistique de l'éducation : résultats des grandes conférences mondiales relatives à l'éducation 2008-2009 », rend compte de la huitième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous (EPT) et des trois conférences mondiales de l'UNESCO sur l'éducation. Il traite des thèmes communs et des syner-

gies existant entre ces conférences, qui cherchaient à mieux faire comprendre comment l'éducation peut aider à relever les défis d'aujourd'hui tout en préparant un avenir viable, et ce lorsque les politiques sont guidées par une vision holistique et visent à assurer un accès équitable à l'EPT.

unesdoc.unesco.org/images/0018/001838/183841f.pdf

Le second document décrit la nature et les causes des principaux obstacles

à la réalisation, en 2015, des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) fixés à Dakar. Il examine aussi les moyens d'accroître les efforts faits par l'UNESCO pour atteindre ces mêmes objectifs. Il s'agit de : « Rapport du directeur général sur la réalisation de l'éducation pour tous (EPT) d'ici à 2015, y compris le suivi et la mise en œuvre des recommandations des réunions sur l'éducation tenues à Dakar, Genève et Oslo, et sur l'impact de la crise financière et économique

actuelle sur les efforts déployés par les pays en développement pour atteindre les objectifs de l'EPT ».

unesdoc.unesco.org/images/0018/001841/184123f.pdf

Sur le même sujet : « Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2009. Vaincre l'inégalité : l'importance de la gouvernance »

www.unesco.org/fr/efareport

Retour sur événements

Table ronde ministérielle sur l'éducation à l'UNESCO

Tenue dans le cadre de la Conférence générale de l'UNESCO les 9 et 10 octobre derniers, la Table ronde ministérielle sur l'éducation avait pour sujet : « Quelle éducation pour l'avenir ? Les enseignements des grandes conférences sur l'éducation ». Cela tout en gardant à l'esprit les questions clés que la CONFINTEA VI permet d'aborder en décembre. Ils ont aussi étudié les résultats des précédentes tables

rondes de la Conférence générale, dans le cadre desquelles les ministres avaient débattu de l'Éducation de qualité (2003), de l'Éducation pour tous (2005) et de l'Éducation et le développement économique (2007).

www.unesco.org/fr/education/events/education-ministers-round-table-2009/

Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur

Cette Conférence mondiale de l'UNESCO s'est tenue à Paris du 5 au 8 juillet 2009, sous le thème : La nouvelle dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche au service du progrès social et du développement. La période écoulée depuis la Conférence mondiale de 1998 a été riche en développements importants, comme l'arrivée d'une nouvelle population d'adultes en formation continue dans les universités. L'éducation tout au long de la vie représente un nouveau défi pour l'enseignement supérieur.

Communiqué, rapport général et plus :

www.unesco.org/fr/wche2009/resources/conference-documents/

Bulletin de l'ACDEAULF

Textes et recherche : Christine Larose
bulletinacdeaulf@hotmail.com

Mise en pages : Valérie Laliberté

